

## PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du 31/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire sous la présidence de M. Luc LOUIS, Maire.

*Etaient présents : L. LOUIS, JY DUFAUD, B. FALCOU, MJ. FOUQUET, L. DEPAUW, JA. PUJOL, C. VORDY, C. BESSIEUX, N. ALBIGES, M. MAYNADIER, B. ORTIZ, A. REMY, N. PECH, A. MOLINA et N. HEREDIA.*

*Nombre de conseillers en exercice : 19*

*Présents : 15*

*Absent excusé : R. KERKHOF*

*Pouvoir : G. NICKLES a donné pouvoir à B. ORTIZ ; S. SAMPIETRO a donné pouvoir à N. PECH et J. MOLIERE a donné pouvoir à B. FALCOU*

*Secrétaire de séance : MJ. FOUQUET*

**Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 janvier 2025 : Voté à l'unanimité.**

- 1. Délégation de pouvoir accordée à M. le Maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle (Affaire : Monsieur Adrien CARRETIER c/ Commune d'OLONZAC) : Voté à l'unanimité.**

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- **Détermination de la date du prochain conseil municipal :** Mercredi 9 avril 2025 à 18H00.
- **Situation du financement des projets de Fontaïgous et de la Promenade :** pour donner suite aux réunions de travail avec l'Agence de l'Eau et la Sous-Préfecture sur les aides financières

Olonzac, le 31 mars 2025

**Le Maire,**



**Luc LOUIS.**